



Questionnaire de l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) à destination des candidat(e)s aux élections municipales de Nantes 2026

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration d'un Livre Blanc du sport nantais, publié par l'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) dans les quinze jours précédant les élections municipales, l'OMS souhaite interroger l'ensemble des candidat(e)s à la mairie de Nantes sur la politique sportive qu'ils et elles entendent conduire en cas d'élection.

Depuis plus de 80 ans, l'OMS fédère et accompagne les associations sportives nantaises. Il représente aujourd'hui plus de **210 associations** comptant plus de **67 000 licencié(e)s**. À ce titre, l'OMS joue un rôle central dans la structuration, le développement et l'animation du sport associatif local.

Les questions ci-dessous visent à mieux comprendre votre vision, vos priorités et vos engagements en matière de politique sportive municipale.

1. Soutien à la pratique sportive et aux associations

1.1. Quels types de soutien souhaitez-vous apporter aux associations sportives nantaises (financier, matériel, humain, logistique, accompagnement administratif, etc...) ?

- * Un Soutien financier rénové et participatif
- * Maintien et simplification des subventions pour les clubs avec l'instauration de budgets pluriannuels pour rassurer les associations sur leurs projets. Nous souhaitons aussi qu'un accompagnement des clubs dans l'accès à d'autres financements puisse se développer (privés, fondations)
- * Soutien logistique et matériel amélioré et rendu plus transparent. Coopération renforcée entre la ville et l'OMS Nantes.
- * Sur la vie associative : accompagnement à chaque étape de la vie d'une association (création, fonctionnement, démarches administratives) • L'OMS Nantes sera partenaire de ces dispositifs, en apportant son expertise de recensement des besoins et en facilitant l'échange entre disciplines et clubs.

1.2. Quelles actions concrètes comptez-vous mettre en place afin de faciliter l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive (jeunes, publics éloignés de la pratique, personnes en situation de handicap, publics précaires, etc...) ?

Renfort de la présence dans les quartiers prioritaires (cf questions ci dessous).
Promotion et soutien à l'accueil "para-accueillant" des clubs sportifs (inspiré des bonnes pratiques locales).
Sensibilisation des clubs et formation des encadrants pour favoriser l'intégration des publics en situation de handicap.
Extension du dispositif "Carte blanche" pour l'accès sport.
Création de programmes adaptés "sport santé" dans les maisons de quartier et espaces publics (personne en affection de longue durée et seniors). Accompagnement de l'émergence de nouvelles structure labellisées "Sport - Santé".
L'OMS Nantes, grâce à sa fonction de lien et de recensement, sera un partenaire naturel pour identifier les besoins, faire vivre l'écosystème du sport local et suivre les dispositifs mis en place.

2. Installations et équipements sportifs

2.1. Quelles seront vos priorités en matière d'équipements sportifs au cours de votre mandat ?

Merci de préciser, le cas échéant :

- les quartiers concernés,
- les types d'équipements : gymnases, terrains extérieurs, piscines, équipements spécialisés, etc,
- les publics visés (scolaires, clubs, pratique libre, sport santé, sport senior, etc.).

La modernisation et la remise à neuf des équipements existants sera la priorité, à savoir :
=> Rénovation énergétique et remise à neuf ou aux normes du lot de gymnases très vieillissants
=> Piscines municipales (étudier la possibilité de la création d'une piscine supplémentaire)

Nos autres priorités seront :

Renforcement des équipements dans les quartiers prioritaires (Nantes Nord, Dervallières-Zola, Bellevue).

Développement de nouveaux espaces multisports en accès libre dans les quartiers partenariats public / privé).

Aménagement d'espaces dédiés au sport-santé.

Publics visés par ordre de priorité : Scolaires, Membres de Clubs, Pratique libre (jeunes actifs) et Seniors .

3. Place et rôle de l'OMS dans la politique sportive municipale

3.1. Quel rôle souhaitez-vous confier à l'OMS dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique sportive de la Ville de Nantes ?

Je souhaite faire de l'OMS un partenaire stratégique et permanent de la Ville. Dans la définition de la politique sportive, l'OMS sera associée en amont comme instance de concertation et de remontée des besoins des clubs de par le nombre d'adhérents qu'elle représente.

L'OMS peut jouer un rôle de relais et de coordination entre les associations et la municipalité. Enfin, dans l'évaluation, l'OMS participera à un bilan annuel partagé afin d'ajuster les dispositifs et garantir une politique sportive cohérente, efficace et équitable sur l'ensemble de Nantes. Spécifiquement en ce qui concerne le contrôle du juste accès aux équipements pour les clubs, les associations dans la transparence d'attribution des créneaux et du prêt de matériel. Tout en étant un acteur clef pour observer l'adéquation entre le besoin du terrain et l'offre municipale.

3.2. Quelle forme de collaboration envisagez-vous entre la Ville et l'OMS (concertation, co-construction, délégation de missions, expertise, animation du réseau associatif, etc...) ?

Une collaboration fondée sur la confiance et la complémentarité des rôles. La Ville et l'OMS travailleront dans une logique de concertation permanente et de co-construction des orientations sportives. L'OMS apportera son expertise de terrain, sa connaissance fine des clubs et sa capacité d'animation du réseau associatif.

Nous pourrions lui confier certaines missions d'appui, d'observation et d'évaluation. Cependant, il nous apparaît strictement OBLIGATOIRE de garantir son indépendance. Ce qui est vrai dans la culture est vraie dans le sport, nous souhaitons des partenaires qui évoluent avec un cadre (charte, financement), qui respectent des règles communes, mais qui refusent d'être instrumentalisés pour des intérêts financiers, personnels, religieux, politiques... L'objectif est clair : construire ensemble une politique sportive cohérente, partagée et au plus près des besoins des associations et des pratiquants.

4. Sport santé, sport senior et sport pour tous

4.1. Quelles actions structurantes et durables comptez-vous développer en matière de sport santé, de sport senior et de sport pour tous ?

Je développerai une stratégie durable faisant du sport un outil de santé publique et d'inclusion. En matière de sport santé, nous appuierons l'émergence de nouvelle MSS avec les professionnels de santé, les structures privés et les clubs concernés. Du plus précaire au plus riche des nantais des créneaux d'activité physique adaptée et des éducateurs formés doivent pouvoir être accessible de manière adaptés à ses besoins et ses moyens. Ca reste déjà un défi, car le nombre de structures est encore limitée et leur visibilité restreinte, malgré l'enjeu majeur de santé publique.

4.2. Comment ces actions s'articuleront-elles avec le tissu associatif existant et les acteurs locaux du sport et de la santé ?

Ces actions seront construites en étroite articulation avec le tissu associatif et les acteurs locaux. Les clubs sont les premiers partenaires de fait grâce à leur expertise et à leur ancrage de proximité. De toute façon, aucune équipe ne saurait faire autrement. Nous travaillerons en coordination avec les professionnels de santé des communautés professionnelles territoriales en santé de l'agglomération de Nantes (la Nantaise, Nantes Ouest, etc.), les maisons de quartier et les structures sociales afin d'orienter les publics vers une pratique adaptée.

5. Maisons Sport-Santé

Les Maisons Sport-Santé s'installent progressivement dans le paysage territorial nantais. Elles interviennent notamment sur prescription médicale afin d'accompagner les patient(e)s vers une (re)prise d'activité physique adaptée, en lien avec leur pathologie.

5.1. Quelle politique municipale souhaitez-vous mettre en place en faveur des Maisons Sport-Santé ?

La Ville soutiendra le développement des Maisons Sport-Santé afin de faciliter l'accès à l'activité physique adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques ou en reprise d'activité. Nous encouragerons les passerelles pour les patients vers les éducateurs sportifs formés et les clubs du territoire, tout en facilitant l'accès aux équipements municipaux. La Ville jouera un rôle de coordination avec les acteurs de santé, les associations et les structures sociales afin d'inciter au maximum les personnes concernées à une reprise d'activité et/ou à une activité adaptée. Cette priorité s'inscrira également pleinement dans le futur Contrat Local de Santé métropolitain, que je souhaite cosigné par un maximum d'acteurs en plus de l'ARS et de la CPAM de Loire-Atlantique.

5.2. Comment envisagez-vous l'articulation entre les Maisons Sport-Santé, les professionnels de santé, les associations sportives et les dispositifs existants portés par la Ville et ses partenaires ?

L'efficacité des Maisons Sport-Santé repose sur une articulation forte entre tous les acteurs du territoire. Sans les associations sportives et les professionnels de santé, il n'y a pas de Maisons Sport-Santé : leur vitalité est directement liée à celle du tissu associatif et à l'engagement des soignants qui orientent les patients.

Face à l'augmentation préoccupante de certaines pathologies, notamment du diabète y compris chez les plus jeunes, et à la nécessité de préserver l'autonomie des seniors, la Ville facilitera les passerelles entre prescription médicale, clubs sportifs et dispositifs municipaux afin d'accompagner durablement les patients vers une activité physique adaptée.

5.3. Quel rôle spécifique souhaitez-vous confier à l'OMS dans la structuration, la coordination et l'animation de la politique Sport-Santé à l'échelle du territoire nantais ?

L'OMS a toute sa place comme acteur majeur dans la structuration, la coordination et l'animation de la politique Sport-Santé à l'échelle nantaise. Grâce à sa connaissance du tissu associatif, il peut contribuer à fédérer les clubs, diffuser les bonnes pratiques et accompagner les initiatives locales.

Je souhaite notamment qu'il participe à une réflexion sur le Sport-Santé Jeunesse, en développant des actions de promotion de l'activité physique auprès des jeunes et en encourageant la prévention au sein même des clubs sportifs. Le sport est un levier essentiel pour améliorer la santé globale, réduire les inégalités sociales de santé et soutenir les dynamiques locales. Dans le respect des compétences de la Ville et de la Métropole, Nantes Métropole soutiendra les projets de promotion de la santé et de prévention dans et grâce au sport.

6. Animations sportives et vie locale

6.1. Quels sont vos projets en matière d'animations sportives à l'échelle de la ville de Nantes ?

Nous développerons des animations sportives ouvertes à toutes et tous, dans tous les quartiers de Nantes. L'objectif est de favoriser la découverte de nouvelles pratiques, de renforcer le lien social et de donner envie de rejoindre les clubs. La Ville soutiendra l'organisation d'événements populaires, de journées multisports, d'animations dans l'espace public et de temps forts autour du sport santé. Ces initiatives seront menées en lien étroit avec les associations sportives, les maisons de quartier, l'OMS, les fédérations, afin de valoriser toutes les disciplines et encourager la pratique sportive à tous les âges. Et nous ne serons pas dogmatiques, tout ce qui fonctionne bien devra continuer à être soutenu !

6.2. Quelles actions spécifiques envisagez-vous dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville afin de favoriser la pratique sportive et le lien social ?

Nous développerons des animations sportives ouvertes à toutes et tous, dans tous les quartiers de Nantes. L'objectif est de favoriser la découverte de nouvelles pratiques, de renforcer le lien social et de donner envie de rejoindre les clubs. La Ville soutiendra l'organisation d'événements populaires, de journées multisports, d'animations dans l'espace public et de temps forts autour du sport santé. Ces initiatives seront menées en lien étroit avec les associations sportives, les maisons de quartier, l'OMS, les fédérations, afin de valoriser toutes les disciplines et encourager la pratique sportive à tous les âges. Et nous ne serons pas dogmatiques, tout ce qui fonctionne bien devra continuer à être soutenu ! Dans les quartiers prioritaires, nous renforcerons les clubs et les initiatives portées par les maisons de quartier afin de favoriser l'accès à la pratique aux plus défavorisées et le lien social apaisé, pour lequel le sport est un vecteur formidable. Cela passera par le développement d'animations sportives régulières dans l'espace public, le soutien aux clubs qui interviennent déjà dans ces quartiers et la création d'équipements de proximité en accès libre. Nous soutiendrons également les partenariats avec les écoles et les associations pour proposer des activités accessibles, notamment pour les jeunes et les familles mono-parentales. L'objectif est de faire du s

7. Subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises

Aujourd'hui, les subventions de fonctionnement aux associations sportives nantaises sont instruites via un espace numérique dédié, géré par l'OMS. Les clubs y déclarent leurs données selon des critères élaborés conjointement par la Ville de Nantes et l'OMS, critères qui évoluent régulièrement.

Les dossiers font ensuite l'objet d'un travail de contrôle et d'analyse réalisé par des contrôleurs bénévoles de l'OMS, appuyés par des délégué(e)s sportif(ve)s bénévoles par discipline, dont l'expertise repose à la fois sur la connaissance du milieu associatif et des pratiques sportives.

7.1. Comment envisagez-vous l'avenir de cette mission aujourd'hui assurée par l'OMS depuis de nombreuses années ?

- Souhaitez-vous maintenir ce mode de fonctionnement ?
- Envisagez-vous de le faire évoluer ?
- Ou souhaitez-vous en modifier profondément l'organisation, voire y mettre fin ?

Merci de préciser votre positionnement et vos motivations.

Le dispositif aujourd'hui assuré par l'OMS constitue un pilier historique et efficace de la politique sportive nantaise. Tant sur de la gestion opérationnelle, que sur les réflexions et le fait de faire des propositions indépendantes.

Nous souhaitons donc maintenir ce mode de fonctionnement, qui repose sur l'expertise des associations et sur l'engagement de nombreux bénévoles. Le travail d'analyse des dossiers de subventions permet une lecture fine de la réalité des clubs, de leurs projets et de leurs besoins. Cette proximité avec le terrain sera une véritable richesse pour notre future équipe d'élus.

L'OMS remplit par ailleurs des missions essentielles pour nous : fédérer les associations sportives, recenser les besoins du territoire, proposer les nouveaux équipements sportifs, accompagner les clubs, organiser des formations et promouvoir le sport à Nantes. Son indépendance nous garantit en permanence une vision objective de la situation vécue par les sportifs nantais.

De nombreux membres de notre équipe sont engagés ou l'ont été dans des clubs sportifs ou des amicales laïques : nous savons combien cette organisation est pratique pour des plus petites structures (notamment pour les subventions).

Notre objectif sera donc de consolider et d'améliorer ce dispositif, notamment en simplifiant les démarches pour les associations et en garantissant une transparence à tous les nantais. Nous nous appuierons sur l'OMS pour garantir des financements adaptés aux réalités du sport nantais.

8. Avenir du sport associatif nantais

Ces dernières années, on observe à la fois un développement important des pratiques sportives libres et une montée en puissance des structures sportives privées commerciales, parallèlement à l'action historique des clubs associatifs.

8.1. Dans ce contexte d'évolution des modes de pratique et de diversification de l'offre sportive, quelle est votre vision de l'avenir du sport associatif à Nantes pour les prochaines années ?

Le développement des pratiques libres et des structures privées traduit une évolution réelle des modes de pratique. Cette diversité peut être une richesse pour la ville, à condition de préserver un équilibre.

À Nantes, le sport associatif restera un pilier central de la politique sportive municipale. Les clubs jouent un rôle irremplaçable en matière d'éducation, d'encadrement des jeunes, de bénévolat, de cohésion sociale et d'accès au sport pour tous. La Ville continuera donc à les soutenir activement. Dans le même temps, les acteurs privés participent aussi à la diversification de l'offre et répondent à certaines attentes de pratique (structures ouvertes 24/24, besoin d'accès rapide à une structure, etc.). L'enjeu sera de trouver un équilibre entre initiative associative, action publique et offre privée, afin de garantir une offre sportive riche, complémentaire et accessible au plus grand nombre. Encore une fois, pas de dogmatisme. Les nantais ont des attentes très différentes, à nous de saisir

8.2. Comment entendez-vous positionner et soutenir les clubs sportifs associatifs nantais face à cette évolution du paysage sportif (concurrence ou complémentarité avec le secteur commercial, accès aux équipements, attractivité pour les pratiquant(e)s, etc...) ?

Je privilégie une logique de complémentarité plutôt que de concurrence. Les modèles économiques ne sont pas les mêmes et les structures privées ne répondront jamais aux missions portées par les clubs associatifs : le lien social, l'éducation par le sport, l'émancipation des jeunes, la formation des futures éducateurs et même l'émergence du sport de haut niveau.

La Ville continuera donc à soutenir très largement les clubs, notamment par l'accès prioritaire aux équipements municipaux. Les acteurs privés participent à la diversification de l'offre. Au nom de quoi empêcher des projets qui auraient du sens ? Mais les clubs associatifs resteront le cœur du modèle sportif nantais et de son engagement au service de l'intérêt général.

8.3. Quelles mesures comptez-vous mettre en œuvre pour garantir la pérennité, l'attractivité et le renouvellement du tissu associatif sportif nantais (bénévolat, formation des dirigeant(e)s, reconnaissance de l'engagement, adaptation aux nouvelles pratiques, etc.) ?

La pérennité du tissu associatif sportif nantais est une priorité. Nous renforcerons la reconnaissance et le soutien au bénévolat, notamment par des actions de valorisation de l'engagement et par l'accompagnement des clubs dans le renouvellement de leurs dirigeants. Nous encouragerons également la formation des responsables associatifs et des éducateurs, en lien avec l'OMS et les fédérations, afin d'aider les clubs à s'adapter aux évolutions des pratiques sportives.

Nous devons aussi nous inspirer d'exemples comme Mulhouse et de sa démarche vers la labellisation « Ville Active et Sportive », qui valorise les villes engagées dans le développement du sport pour toutes et tous et dans le soutien durable au mouvement associatif. S'imposer des critères d'exigence dans le domaine, évalués par une structure externe, est un gage de l'engagement réel d'une mairie et de la transparence de la gestion de sa politique.

9. Pérennisation des plans sportifs existants

La Ville de Nantes compte plusieurs plans sportifs thématiques (Football, Handball, Nautisme, Paraport).

9.1. Quelles sont vos orientations concernant la poursuite et la pérennisation de ces plans sportifs ?

Comme dit plus haut, le plan Cité Foot sera maintenu, s'agissant d'un enjeu majeur pour les quartiers les plus populaires. Il en va de même pour le parasport, où notre politique d'inclusion est très claire sur la priorité que nous porterons (aménagement des transports urbains et activité sportive).

Les atouts naturels de l'Erdre et de la Loire sont trop importants pour que nous questionnions le plan nautisme. Vous retrouverez dans mon programme, la stratégie de tourner de nouveau Nantes vers l'Océan tant sur le plan économique que culturel.

Il en va de même pour le Hand, pour lequel les investissements stratégiques ont été trop importants pour que nous ayons un intérêt collectif à y mettre fin.

9.2. Envisagez-vous leur évolution, leur extension à d'autres disciplines ou publics, ou la création de nouveaux plans sportifs thématiques ?

Nous souhaitons poursuivre et faire évoluer les plans sportifs thématiques existants, qui constituent des outils utiles de structuration des disciplines en lien avec les clubs et les acteurs du sport nantais. Dans le même esprit de co-construction, nous proposerons d'ouvrir avec vous les réflexions sur de nouveaux accompagnements autour de l'athlétisme, compte tenu de l'essor très important de la course à pied à Nantes et du succès de grands événements. Nous pourrions également nous interroger sur le cyclisme, dont la pratique connaît une forte progression, sur le rugby, en développement chez les jeunes, sur le volley (cf. les opportunités offertes par les Neptunes et le NRMV), ainsi que sur les arts martiaux, assez présents dans le tissu associatif nantais. Ces réflexions seront bien sûr menées avec les clubs, l'OMS et l'ensemble des acteurs concernés.

10. Gouvernance sportive municipale et profil de l'Adjoint(e) aux Sports

Les acteurs du mouvement sportif nantais expriment le besoin d'un interlocuteur clairement identifié, à l'écoute et doté d'une réelle capacité de décision.

10.1 Quel devrait être, selon vous, le profil idéal d'un(e) futur(e) Adjoint(e) aux Sports de la Ville de Nantes (expérience, compétences, connaissance du milieu sportif associatif, capacité de concertation, vision politique, etc...) ?

Le (ou la) futur(e) Adjoint(e) aux Sports devra avant tout bien connaître le milieu sportif et associatif nantais. Une expérience de terrain, au sein d'un club, d'une association ou d'une structure sportive, est nécessaire pour comprendre les réalités du bénévolat, de l'encadrement et de la vie des clubs.

Cette fonction demande également de fortes capacités de concertation et d'écoute (comme la plupart des adjoints vous me direz), afin de travailler étroitement avec les associations, les fédérations et l'ensemble des acteurs du sport.

Enfin, il (ou elle) devra porter une vision politique du sport, comme levier de santé publique, d'inclusion, d'éducation et de cohésion sociale à l'échelle de la ville. Il (ou elle) sera attaché(e) aux valeurs républicaines et à leur valorisation au travers de ses missions.

Et plus que tout, il faudra avoir l'envie irrémédiable de faire rayonner Nantes par le sport, au delà des frontières même de la ville !

10.2. Comment envisagez-vous l'organisation du dialogue entre l'Élu(e) en charge des sports, les services municipaux et les acteurs sportifs du territoire ?

Je veux des élus de terrain, au contact direct des clubs, des bénévoles et des pratiquants. L'adjoint ne peut pas rester derrière un bureau : il faut être présent et en déplacement dans les installations sportives, dans les clubs, aux assemblées générales et sur les événements. Il faut connaître la réalité du terrain, entendre les difficultés comme les réussites.
Le dialogue devra donc être simple, direct et régulier. Des temps d'échange seront organisés avec les clubs, l'OMS et les acteurs du sport, en lien étroit avec les services municipaux. L'objectif est que les décisions publiques partent des besoins exprimés par celles et ceux qui font vivre le sport au quotidien.

Questionnaire complété par :

Nom de la liste candidate aux élections municipales de « Nantes 2026 »

Votre Nouveau souffle à Nantes

NOM et Prénom du(de la) candidat(e) tête de liste

Foulques Chombart de Lauwe

Adresse de messagerie

infinimentnantes@gmail.com

Coordonnées téléphoniques

L'Office du Mouvement Sportif Nantais (OMS) vous remercie par avance pour le temps consacré à ce questionnaire et pour l'attention portée au sport associatif local. Les réponses à ce questionnaire sont attendues **au plus tard le samedi 28 février.**

Office du Mouvement Sportif Nantais
25 rue de Strasbourg – 44000 – NANTES
02 40 47 75 54 – contact@oms-nantes.fr